

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 9 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCIAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Sophie GUYON, Sandrine LARCHER, Emmanuelle PALMA GERARD, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Jérôme TOURNU.

Avaient donné pouvoir : Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Virginie REY à Thomas BIETRY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Emmanuelle PALMA GERARD à Daniel BOUR, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 3 décembre 2021	Le 3 décembre 2021	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	40

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

2021-08-26 Lancement plateforme solidaire commerces-Bonification de la CCST

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu la délibération n°2021-05-41 validant l'acquisition d'une plateforme solidaire à destination des professionnels du Sud Territoire,

La Communauté de communes du Sud Territoire a fait l'acquisition d'une plateforme solidaire dans l'optique de dynamiser l'activité des commerçants et artisans de son périmètre. Cette plateforme permettra de garantir la trésorerie des entreprises même en cas de fermeture administrative, elle génère également des bons d'achats, pouvant être bonifiés par la Communauté de communes du Sud Territoire ou ses communes membres, augmentant ainsi l'attractivité de ces commerces locaux.

La plateforme a été créée par l'entreprise WOOZ'UP et porte le nom de LOCOCO. Afin d'optimiser son lancement prévu 2^{ème} quinzaine de décembre 2021, il est proposé au Conseil Communautaire de verser une subvention exceptionnelle de 20 000 € à l'association Intercommunale des commerçants et artisans.

Cette subvention permettra d'abonder tout achat de 20% de sa valeur. Cette opération d'envergure est propice à une animation de promotion du commerce et de l'artisanat et saura créer un engouement pour les particuliers, notamment en cette période de fêtes de fin d'année.

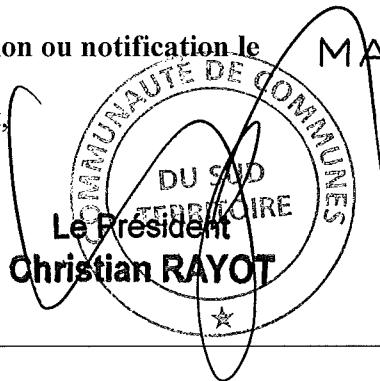
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider la subvention de 20 000 € à l'association Intercommunale des commerçants et artisans destinée à promouvoir la plateforme solidaire,
- d'autoriser le Président à signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à cette prise de décision, notamment la convention, et engager les crédits nécessaires.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le **MARDI 14 DEC. 2021**

Le Président,


Le Président
Christian RAYOT

Le Président,


Le Président
Christian RAYOT